

Les hôpitaux Elsan du Vaucluse cherchent des infirmiers



Les hôpitaux privés du Vaucluse <u>Eslan</u> organisent un 'jobdating' le 8 juin, de 10h à 17h à <u>Novotel Avignon nord</u> (135 Avenue Louis Pasteur, Sorgues).

Cette session de recrutement aura pour but de compléter les équipes avec des IDE (Infirmier diplômé d'Etat) et des Ibode (Infirmier de bloc opératoire). Une vingtaine de postes est à pourvoir. Parmi les avantages proposés par le groupe <u>Elsan</u>: plannings aménagés, pas de rotation jour/nuit, place en crèche, formations innovantes, tutorat, politique de qualité de vie au travail... Les inscriptions se font par mail à : drh.hpv@elsan.care

Les hôpitaux privés du Vaucluse Elsan regroupent : la <u>clinique Fontvert</u>, le <u>centre chirurgical Montagard</u>, la <u>clinique d'Orange</u>, la <u>clinique Rhône Durance</u>, et la <u>polyclinique Urbain V</u>. Acteur de référence de l'offre de soins en France, Elsan est présent dans l'ensemble des métiers de l'hospitalisation et dans toutes les régions de l'hexagone. 25 000 collaborateurs et 6 500 médecins exercent au sein des 120



établissements du groupe et soignent plus 2 millions de patients par an.

La 20e édition du concours 'Talents des Cités' est lancée!



Dans le cadre du programme 'Entrepreneuriat pour tous', le ministère chargé de la Ville et <u>Bpifrance</u> lancent la nouvelle édition de 'Talents des Cités'. Il s'agit là d'un concours ouvert aux entrepreneurs en devenir et en activité dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les entrepreneurs ont jusqu'au 13 juin 2021 pour candidater.

Le concours 'Talents des Cités' a pour objectifs de repérer, récompenser et accompagner les réussites



entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville. Chaque année, il récompense une trentaine de créateurs d'entreprises. En 2020, la tarasconnaise Souad El Boutahiri avait ainsi obtenu le prix régional dans la catégorie 'création'. L'institut 'Dermo Beauty by S', proposant des soins de beauté à l'aide de technologies innovantes a bénéficié d'une dotation financière et d'une belle exposition médiatique.

« Dans les quartiers, on a, autant qu'ailleurs, l'envie d'entreprendre et le droit de réussir. La création d'entreprise est un levier fort d'émancipation mais aussi d'attractivité pour ces territoires fragiles. Celles et ceux qui osent, qui prennent des risques, doivent être soutenus et récompensés », indique la ministre chargée de la Ville, <u>Nadia Hai</u>. En 20 ans d'existence, ce sont près de 600 entrepreneurs récompensés.

Qui peut participer?

Tout candidat résidant en quartier prioritaire de la ville*, ayant installé ou ayant le projet d'y créer une entreprise. Le candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

*liste des quartiers prioritaires sur https://sig.ville.gouv.fr/

Ouels critères de sélection ?

Les candidats seront évalués sur leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et bien-sûr à l'aune de leur viabilité économique et de l'impact de leur activité sur le quartier (créations d'emplois et de lien social).

Comment y participer?

Il suffit de candidater avant le 13 juin sur la plateforme: https://talentsdescites.plateformecandidature.com/. Les référents locaux BGE, réseau national d'appui à la création et la reprise d'entreprises, en lien avec les responsables créations et entrepreneuriat de Bpifrance, sont à la disposition des candidats pour répondre aux questions.

Deux catégories

La catégorie émergence est destinée aux porteurs de projet issus des QPV* et/ou souhaitant s'installer dans un QPV*. La catégorie création est destinée aux créateurs d'entreprise en activité depuis moins de trois ans, issus et/ou implantés dans un QPV*. Ils doivent avoir bénéficié d'un accompagnement par une structure d'appui à la création d'entreprise.

Quelles dotations?

Les lauréats régionaux de la catégorie création se verront remettre une dotation de 2 000 euros, ceux de la catégorie émergence, une dotation de 1 000 euros. Les lauréats nationaux recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montant défini par le partenaire récompensant le prix) ou



une campagne de visibilité média.

Le seuil des 1 000 décès franchi dans le Vaucluse



Depuis le passage du département en vigilance renforcée début avril, l'amélioration des indicateurs sanitaires ne s'avère pas aussi importante que lors des deux précédents confinements. Alors qu'Emmanuel Macron a communiqué hier les <u>étapes de déconfinement</u> à l'échelle du territoire, le doute plane au sujet de l'évolution des contaminations sur le territoire, justifiant la nécessite absolue de ne délaisser aucun geste barrière.



1 000 décès

Le seuil des 1 000 décès a été franchi depuis le début de l'épidémie. Entre janvier 2020 et janvier 2021, le nombre de décès a augmenté de 20%. Le taux d'incidence qui avait pratiquement doublé en 1 mois (du 8 mars au 5 avril) n'a baissé que de 25 % depuis le passage en vigilance renforcée début avril. Cet indicateur reste le même qu'en date du 23 avril : 357 pour 100 000 habitants. Cette situation se traduit dans les faits par un impact très fort sur les hospitalisations. Actuellement, le nombre de patients en réanimation et soins intensifs ne diminue pas (31 patients), le nombre de patients en hospitalisation conventionnelle reste toujours élevée (175 patients).

121 000 personnes vaccinées

Près de 121 000 personnes se sont d'ores et déjà faites vacciner en Vaucluse à la date du 26 avril, soit 21,6 % de la population. Pour se faire vacciner, un rendez-vous doit être pris auprès des centres de vaccination du département dont la liste (reprise dans la carte au bas de l'article) est également disponible sur <u>santé.fr</u> ou auprès des professionnels de santé (pharmacie, médecin, infirmier) si vous avez 55 ans et plus.

Certains élus ont manifesté leur soutien aux familles ayant perdu un être cher durant cette période. Cécile Helle, maire d'Avignon exprime notamment sa solidarité à travers une vidéo: « je voulais que l'on ait tous une pensée aux victimes et à leurs proches. [...] On a décidé d'être présent sur l'ensemble des marchés, n'hésitez pas à vous rapprocher des agents municipaux et des élus et à contacter la cellule senior pour vous renseigner sur la vaccination. [...] Pour que le festival ait lieu, soyons pleinement prudent. »

Source: Préfecture de Vaucluse

Vaucluse : le député Julien Aubert à la défense de la chasse et des traditions



Ecrit par le 23 juillet 2024



Il y a quelques jours, <u>Loïc Dombreval</u>, député Les Républicains (LR) des Alpes-Maritimes proposait un « dimanche sans chasse », fustigeant ainsi, selon <u>Julien Aubert</u>, « la chasse, la corrida, ou encore la chasse à la glu ». Des propos regrettés par le député LR du Vaucluse, soutien de première heure à la chasse et aux pratiques rurales dans sa 5^e circonscription, mais également dans le cadre des travaux parlementaires liés à la biodiversité et au climat.

« Comme je l'ai souvent dit, il y a la chasse, régulatrice de la faune sauvage, et une minorité se comporte mal : qu'on la sanctionne. On ne fait pas une journée sans automobile, parce qu'il y a des chauffards ! Arrêtons de stigmatiser la ruralité! » Le ton est donné. Le député rappelle que condamner tout un pan des traditions locales en raison des débordements d'une minorité est une erreur. Il souligne par ailleurs la vocation de la chasse en tant que régulatrice des écosystèmes et prône une pratique « responsable et cadrée ».

Et d'ajouter : « Considérant qu'il y a une totale différence d'approche de la ruralité entre la vision de M. Dombreval et la mienne, je plaide pour une clarification auprès de Renaud Muselier, à l'approche des prochaines échéances électorales. »

Pour l'heure, la cour de justice européenne s'oppose à la chasse à la glu en France. Le Conseil d'État



avait posé la question à la justice européenne suite à deux recours formulés par la Ligue de protection des oiseaux et One Voice, réclamant l'abolition de cette pratique traditionnelle en Provence. En cause : la méthode de capture avec la glu, piégeant ainsi toutes les espèces confondues, et pas uniquement des grives.

Vaucluse : il faut sauver les écureuils roux !



« Nous avons besoin de votre aide ! Nous avons reçu ces derniers temps de nombreux jeunes écureuils roux mis en péril par des élagages. » C'est en ces termes que le <u>Centre de sauvegarde</u> <u>de la faune sauvage</u> situé à Buoux en appelle à la solidarité des Vauclusiens ou simples



amoureux des animaux.

Après plusieurs semaines de biberonnage, le temps du sevrage est arrivé pour la quinzaine de jeunes écureuils en soin et les stocks de nourriture descendent à vue d'œil. Pour les nourrir le temps de leur émancipation, le centre a cruellement besoin de fruits secs variés et en quantité.

Amandes, noisettes, pignons de pin

Le public est vivement invité à apporter son soutien en envoyant des amandes, des noisettes, des pignons de pin ou des noix (entières ou décortiquées) à l'adresse suivante : LPO PACA, Centre de sauvegarde de la faune sauvage, château de l'environnement, 84480 Buoux. Pour contribuer à l'achat de médicaments et de nourriture, vous pouvez également faire un don ici : https://paca.lpo.fr/don.

Le centre de sauvegarde en appelle donc une nouvelle fois à la mobilisation du public, qui s'était massivement impliqué suite à la fermeture du centre pour faute de budget en 2019, impliquant un manque de financement estimé à 40 000 €. La fermeture avait suscité un élan de solidarité impulsé par les citoyens, bénévoles et partenaires, mais également par le grand public et les médias qui n'acceptaient pas la disparition de cet établissement, seul centre régional habilité à recueillir la faune sauvage en détresse. La mobilisation financière des collectivités publiques, des mécènes et des donateurs ont finalement permis la réouverture.

1 500 animaux recueillis chaque année

Le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux accueille environ 1 500 animaux sauvages en détresse par an (essentiellement des oiseaux). Ces animaux, principalement des espèces protégées de la faune locale, sont généralement découverts par de simples citoyens et acheminés depuis toute la région jusqu'au centre grâce à un réseau de bénévoles : bénévoles engagés dans l'association mais également des professionnels bénévoles (vétérinaires, pompiers).

Crédit: Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux

L.M.

Service national universel 2021 : plus que quelques jours pour s'inscrire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Le Service national universel (SNU) a été lancé en 2019 dans 12 départements dont le Vaucluse. Celui-ci s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, et qui n'ont aucun autre engagement pendant la période du séjour de cohésion.

Ce dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons et à promouvoir une culture de l'engagement. Depuis la première année de lancement, ce sont plus de 300 jeunes vauclusiens qui ont participé au SNU. A ce jour, 53 structures d'accueil ont proposé 80 missions d'intérêt général et 223 places.

Trois phases clés

Le service comprend trois étapes :

La première phase correspond à un séjour de cohésion pour une durée de deux semaines, du 21 juin au 2 juillet 2021, dans un département de la Région Sud, autre que celui de Vaucluse. Il constitue un moment de vie collective autour d'activités dont les thématiques sont diverses : sport, culture, santé, défense et mémoire, éducation, sécurité, culture, etc. Cette quinzaine de cohésion offrira aux jeunes l'occasion « d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux



sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et d'affirmer ainsi sa place dans la société. » En fonction du contexte sanitaire, les protocoles sanitaires en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs seront appliqués dans les centres SNU.

La deuxième phase porte sur la Mission d'intérêt général (MIG), qui se traduit par la réalisation d'une mission bénévole d'une durée de 84 heures au sein du département d'origine : créer une junior association, aider aux Restos du Cœur, participer à la création d'un festival, faire une préparation militaire, créer un atelier de sport adapté.

La troisième phase correspond à l'engagement volontaire qui offre la possibilité pour chaque jeune de poursuivre, s'il le souhaite, un engagement volontaire d'au moins 3 mois en rejoignant les formes d'engagement existantes comme le service civique ou les réserves (réserves citoyennes, réserve civique,...).

Les bonus

Le SNU propose également des avantages et des bonus, avec la gratuité du premier passage du code de la route, la participation à la Journée défense et citoyenneté incluse dans le séjour, ou encore des points supplémentaires sur <u>parcoursup</u>.

Les jeunes français de 15 à 17 ans peuvent s'inscrire en ligne sur le site <u>www.snu.gouv.fr</u>

L.M.

Le sénateur vauclusien Lucien Stanzione rejoint 300 élus pour une tribune en faveur du bio



Ecrit par le 23 juillet 2024



A l'initiative de la <u>Fédération nationale d'agriculture biologique</u> (FNAB), des élus de tous bords appellent à soutenir la transition vers une agriculture plus écologique. <u>Lucien Stanzione</u>, sénateur socialiste du Vaucluse, est le seul du département à figurer parmi les 17 signataires de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Alors que les négociations autour de la prochaine <u>Politique Agricole Commune</u> (PAC) sont en cours, plusieurs médias de la presse quotidienne publient une tribune signée de plus de 300 élu(e)s pour demander à l'Etat de prendre sa part dans les efforts de transition alimentaire et agricole.

1 milliard d'euros pour la bio

La PAC consacre « seulement 2% de son budget au soutien à l'agriculture biologique ». Pour atteindre l'objectif européen de 25% de surface agricole utile en bio en 2030, c'est un budget multiplié par 5 que la PAC devrait consacrer, soit 1 milliard d'euros par an, de 2023 à 2027. Parmi les signataires de cette tribune relayée par 'Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur': des élus de grandes villes de France (Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Grenoble), de nombreux présidents de communautés d'agglomérations (Dunkerque, Strasbourg, Mulhouse), la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté et le président de la région Nouvelle Aquitaine ainsi qu'une soixantaine de parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

Cantine et loi 'Egalim'

« Les institutions doivent prendre leur part dans l'effort de transition agricole et alimentaire. C'était <u>l'un</u> <u>des objectifs de la loi Egalim</u> (ndlr : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) qui portait l'ambition de



15% de surfaces agricoles biologiques en 2022 et 50% de produits durables en restauration scolaire, dont 20% de bio. Pourtant le compte n'y est pas [...] Comment pouvons-nous introduire des produits biologiques dans les cantines sans conversion des surfaces agricoles ? Nous voulons une production française de qualité, gage de la souveraineté alimentaire du pays et nous voulons démocratiser les produits bio et français en restauration collective. [...] En tant que collectivités nous disposons de nombreux outils pour avancer vers la transition écologique mais nous avons besoin que l'Etat prenne sa place. L'urgence sociale, l'urgence climatique, la dégradation rapide des écosystèmes nous dit d'aller plus vite plus loin. L'Europe promet déjà 25% de surfaces agricoles bio en Europe en 2030, pourquoi pas nous ? Pourquoi ne visons-nous pas une cantine bio pour tous ? Avec au moins 50% de produits bio en restauration scolaire et une généralisation de la tarification sociale ? Certains d'entre nous y sont déjà, d'autres auront besoin du soutien de l'Etat pour y parvenir. [...] »

L.M.

Innovation : découvrez les lauréats de la 7e édition Entrep' Vaucluse



Ecrit par le 23 juillet 2024



Pendant 5 mois, 19 équipes ont expérimenté la création d'entreprise dans le cadre du programme 'Les Entrep' 100% digitalisé'. Découvrez les projets novateurs récompensés à l'issue de cette 7e édition.

lls testent l'entrepreneuriat depuis novembre, ils innovent et développent de nouvelles compétences, rien ne semble freiner la créativité des jeunes étudiants et diplômés. <u>Véronique Coppin</u>, coach d'entreprise et coordinatrice de l'association avait virtuellement convié les 81 étudiants et jeunes diplômés de la session 2020/2021, les 22 experts et les 47 coaches bénévoles, entrepreneurs issus notamment du <u>Réseau Entreprendre Rhône Durance</u>, <u>du Centre de jeunes dirigeants 84 (CJD)</u> et du réseau <u>Force cadres</u> pour la remise des trophées.

Les inventeurs d'aujourd'hui font les génies de demain

Le défi : s'entraîner dans la vraie vie à monter une entreprise. Présidée par Serge Edmond, président <u>Les Entrep' Vaucluse</u>, la soirée a récompensé 7 équipes dont les idées se sont transformées en véritables opportunités d'affaires.

• Le prix 'communication' pour l'équipe "No Waste, All sold", une plateforme mettant en lien



commerçants, producteurs et consommateurs.

- Le prix 'entreprendre autrement' pour l'équipe <u>"Déam'bulle"</u>, un déambulateur aquatique permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la mer/piscine en autonomie.
- Le prix 'dream team' pour l'équipe <u>"Horse Sport Rescue"</u>, une gamme d'équipements recyclés et biosourcés pour l'équitation.
- Le prix 'parcours entreprendre' pour l'équipe <u>"Epi"</u>, un restaurant proposant une cuisine de terroir, 100% locale et raisonnée.
- Le prix 'clip vidéo' pour l'équipe des <u>"Disciples de Thétys"</u>, une gourde proposant un nouveau mode de consommation plus sain et éco-responsable.
- Le prix 'innovation' pour l'équipe <u>"Mix ton Frig"</u>, une application pour étudiants qui génère des recettes en fonction de ce qu'il y a dans le frigo et les placards.
- Le prix 'coup de cœur' pour l'équipe <u>"Mélior"</u>, un concept store éthique proposant plusieurs offres : salon de thé et restaurant gastronomique, le tout dans un lieu verdoyant.

L'équipe "Brunu" représentera le Vaucluse à la finale nationale

Clou du spectacle, le trophée Entrep' a été décroché par l'équipe "Brunü", qui représentera le Vaucluse à la finale nationale le 27 mai prochain. L'équipe passera le grand oral aux côtés de 15 autres équipes régionales et auront 3 minutes pour convaincre lors du e-Trophée France Les Entrep'.



Ecrit par le 23 juillet 2024



©Les Entrep'Vaucluse

Brünü est une entreprise de collecte et de valorisation de drêches, issus du brassage du malt des brasseries. Le projet entend lutter contre le gaspillage alimentaire et devenir l'intermédiaire clé dans la valorisation des drêches bio pour l'alimentation humaine. Objectif ? Créer du lien social entre les brasseries bio locales et industrielles transformatrices de farines (boulangers, pastiers, etc.).

Brice Levasseur et Mélisande Nardy, tous deux étudiants ingénieur en agronomie, Joy Repos, étudiante en management d'entreprise, et Mazzy Djezzar, étudiant en mathématiques, forment cette équipe d'innovateurs de choc.

11 équipes nominées

« La motivation, l'enthousiasme, la bienveillance, la fantaisie, le travail des 19 équipes soutenues par l'ensemble des acteurs de la Promo 2021 ont donné naissance à des projets d'une qualité jusque-là inégalée. Merci de votre confiance renouvelée depuis 5 ans, encore bravo aux 8 Équipes Lauréates et aux



11 Équipes Nominées! », déclare Véronique Coppin à l'issue de la cérémonie.

©Les Entrep'Vaucluse

À propos du programme Les Entrep' Vaucluse

Depuis 2014, l'Association <u>Les Entrep' Vaucluse</u> encourage tout jeune post-bac Vauclusien à devenir intrapreneur ou entrepreneur demain. Le programme d'entraînement terrain innovant et gratuit pour tous les jeunes, est accompagné par de nombreux bénévoles, chefs d'Entreprise, experts et par une équipe Les Entrep'. Conçu par l'Association nationale 'Les Entrepreneuriales', le programme est activement soutenu par Réseau Entreprendre Rhône Durance et le CJD Vaucluse, co-fondateurs de l'antenne Vauclusienne. <u>Antoine Morvan</u>, Société Ikone, est le parrain de la promo 2021.

Le Vaucluse mis en lumière dans le magazine Vogue



Ecrit par le 23 juillet 2024



Dans son dernier article intitulé '30 lieux iconiques à voir au moins une fois dans sa vie en France', le magazine <u>Vogue</u>, référent international du style et des tendances, met le Vaucluse sous le feu des projecteurs. Trois communes figurent dans la liste des sites incontournables, tant pour leur beauté architecturale que pour leurs atouts naturels.

Saignon

Village niché dans le Luberon, <u>Saignon</u> compile selon Vogue « tous les éléments provençaux qui font rêver : des petites maisons en pierre, escaladées par le lierre, des fontaines, des belvédères où admirer les champs de lavandes ». Saignon, qui s'étire au sommet d'une colline – dernier éperon du Petit Luberon qui se détache du plateau des Claparède – et domine la vallée d'Apt, en laisse plus d'un admiratif.

Le Sentier des Ocres

Sans surprise, <u>le Sentier des Ocres</u>, traversant d'anciennes carrières à ciel ouvert, fait partie des plus belles promenades du Roussillon selon le magazine. L'ocre est partout, vous montrant ses variations de couleurs naturelles jaune-ocre-orange-rouge, ses paysages façonnés par l'eau, le vent et l'homme. Un conseil toutefois : évitez la tenue blanche étincelante...



Gordes

En tête de liste des plus beaux villages de Provence, <u>Gordes</u> séduit « par son architecture typique, en pierre, mais aussi et surtout pour sa superbe vue plongeant sur le Luberon. » Aux confins du Parc naturel régional du Luberon, au cœur des monts de Vaucluse, Gordes est l'emblème du village perché provençal. Mille fois décrit, photographié, il doit sa réputation aux illustres artistes qui l'ont adulée.

Figurent également dans ce classement : le Pont du Gard, emblème de l'ingénierie romaine inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, les Baux de Provence ou les grillons s'en donnent à cœur joie, et les champs de lavandes en Provence, le 'must see' de la région.

Les chiffres sont formels, le Vaucluse remporte un franc succès au-delà des frontières. Le département a comptabilisé 21,8 millions de nuitées touristiques tout hébergement confondus en 2019 (+2,6% sur un an), avec 47% de touristes étrangers.